

Dispositif de soutien des architectes entrepreneurs 04. L'entreprise créative

Objectifs

Comprendre les caractéristiques du management de la création,
Prendre conscience des points durs,
Project and quality control,
Retour d'expérience et conseils de management.

Publics concernés

La formation est accessible quelle que soit la nature de la société (exercice libéral, auto-entreprise, EURL, SARL...)
Architectes créateurs d'entreprises,
Architectes installés depuis moins de 3 ans,
Architectes repreneurs d'entreprise,
Associés ou futur associé d'une jeune agence ou personne en charge de fonctions administratives.

Pré-requis

Aucun

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel, groupe de 10 à 25 personnes

Moyens techniques

Salle dédiée équipée d'un vidéo-projecteur

Formateur

Lucas Lecointe, Avocat, Head Of Business Development and Public Relations at Clément Blanchet Architecture (ex-OMA and Dominique Perrault)

Information et inscription

claire.minart@marnelavallee.archi.fr
01 60 95 84 42
www.echelleun.archi

Lieu de la formation

École d'architecture de la ville & des territoires
12 avenue Blaise Pascal
77420 Champs sur Marne
enregistrée sous le n° 11770592677
cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

1/2 journée | 3 heures

16 février 2018

Horaires

10h - 13h

Tarifs

Échelle Un | hors les murs | Accès gratuit

Programme

- Introduction sur le contexte du métier d'architecte,
- Caractéristiques des entreprises créatives,
- Le processus de création,
- Les spécificités de la création architecturale,
- L'élaboration d'une écriture architecturale vs l'image de marque,
- Comment gérer le talent.

Description du quotidien d'une agence d'architecture

- Gestion du personnel,
- Gestion du cashflow,
- Project management and quality control,
- Réflexion sur le rôle de mandataire,
- Une agence performante ?,
- Etudes de cas pratiques.